

CHARTRE DE LA COOPÉRATIVE « LA RIECOOP »

Préambule

Nous, coopérateurs de “la Riecoop” nous engageons en conscience, sous l’inspiration d’un humanisme actif, à contribuer au respect de la nature et de l’être humain en considérant la solidarité, l’équité, la confiance et le partage comme les valeurs indispensables à la construction d’un monde viable et vivable pour toutes et tous.

Article 1: Introduction

Les adhérents s’engagent à respecter la Charte, les statuts et le règlement. Il s’engage à s’investir activement dans le fonctionnement de l’association pour bénéficier de ses produits et/ou services.

Les adhérent-e-s mettent tout en oeuvre pour préserver les valeurs de l’association et assurer la pérennité du projet collectif.

Article 2: Gouvernance - Autogestion

La Riecoop est gérée de façon démocratique par les coopérateurs sur le mode : un membre = une voix.

Les membres décident ensemble des grandes orientations de l’association, via différents moyens de participation (assemblée générale, commissions de travail, sondages, recueils de suggestions, grande réunion ou tout autre organe décisionnel...).

Il s’agit d’un modèle où chaque membre occupe une place égale. L’engagement actif de chacun, en fonction de ses compétences et de ses souhaits, pour la bonne marche de la coopérative, est une nécessité.

Article 3: Valeurs

Education populaire

La Riecoop fait siens les principes émancipateurs de l’éducation populaire dans son fonctionnement quotidien : afin d’améliorer le système social elle milite plus largement pour le développement individuel des personnes et le développement social local afin de permettre à chacun de s’épanouir et de trouver une place dans la société. Elle facilite l’accès aux savoirs afin de développer la conscientisation, l’émancipation et l’exercice de la citoyenneté en rendant chacun acteur de ses apprentissages et de leur partage et ce sans distinction de langue, de nationalité, de religion, de sexe, de genre ou d’âge

Agriculture Biologique et Locale

Modifications omission fournisseurs

La Riecoop fournit aux adhérent-e-s des produits et services de qualité qui répondent en priorité, ~~sans exclusion de principe~~, à des critères communs liés à nos valeurs et à nos exigences, qui sont :

- La priorité aux circuits courts, aux producteurs locaux et régionaux respectant le label cahier des charges de l’agriculture biologique ~~ou en conversion ou respectant les mentions nature et progrès ou demeter~~
- Le respect des saisons ;
- La recherche d’un prix juste tant pour les producteurs que pour les adhérent-e-s
- L’exigence gustative nutritionnel et sanitaire, et le bien-être animal ;
- La réduction des emballages alimentaires via la promotion du vrac ;
- Et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Article 4: Engagement

Les coopérateurs s’engagent à mettre en place des conditions de fonctionnement garantissant l’intégrité, la santé et le bien-être de chacun. L’engagement actif de chacun, en fonction de ses possibilités du moment, de ses compétences et de ses souhaits, pour la bonne marche de la coopérative, est une nécessité.

Article 5: Coopération

Les coopérateurs contribuent, par les actions et animations qu’ils développent, à faire de La Riecoop un lieu vivant d’échange, de partage, de respect, d’ouverture d’esprit, de discussion, de convivialité, de confiance et de solidarité, en lien avec son territoire et les structures culturelles, sociales et solidaires qui le composent. A cet effet, la Riecoop organise un espace de convivialité pour y mener des ateliers, des débats, des conférences et des moments festifs...

Article 6: Transparence

La Riecoop s’engage à mettre en oeuvre des actions permettant des relations équitables transparentes, tant dans son fonctionnement que concernant l’origine des produits proposés vis-à-vis des coopérateurs et des partenaires. Régulièrement, les coopérateurs sont informés des choix principaux et de la partie économique des activités commerciales.

Article 7: Non-lucratif

La Riecoop est une organisation à but non lucratif. Ses résultats sont intégralement réinvestis dans son projet.